

RÉUNION ORDINAIRE DE LA MUNICIPALITÉ
D'AGUANISH, TENUE LE LUNDI 8 AVRIL 2024, À 20 h, À
LA SALLE LORENZO DÉRAPS.

Présents :

Monsieur Léonard Labrie	Maire
Madame Francine Blais	Conseillère # 1
Madame Johanne Cormier	Conseillère # 2
Monsieur Denis Rochette	Conseiller # 3
Monsieur Romuald Gallant	Conseiller # 4

Absentes :

Madame Nathalie Troquet-Marsh	Conseillère # 5
Madame Noëlline Gallant	Conseillère # 6

Assiste également à la séance:

Madame Monika Déraps, greffière-trésorière, ainsi que Madame Marlène Blais, directrice générale.

MOMENT DE RÉFLEXION

Monsieur Léonard Labrie, maire, demande un moment de réflexion avant le début de la séance.

VÉRIFICATION DES PRÉSENCES

Les membres du conseil présents ayant quorum, la réunion est ouverte à 20h01.

RÉSOLUTION N°033-04-2024
ORDRE DU JOUR : ADOPTION

Après la lecture de l'ordre du jour;

*IL EST PROPOSÉ PAR madame Johanne Cormier, conseillère
APPUYÉ PAR monsieur Romuald Gallant, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS*

QUE l'ordre du jour de la présente séance soit adopté comme suit :

- 1. Moment de réflexion;*
- 2. Vérification des présences;*
- 3. Lecture et adoption de l'ordre du jour;*
- 4. Adoption du procès-verbal de la réunion ordinaire du 4 mars 2024;*
- 5. Déboursés;*
- 6. Oasis du Bel Âge / Demande de remboursement, An 11;*
- 7. Journée communautaire;*

8. *Journal communautaire Le Portageur / Demande de commandite;*
 9. *OMH d'Aguanish / Budget 2024;*
 10. *Formation « Le comportement d'éthique d'un élu »;*
 11. *Aménagement d'une halte d'accueil Phase 3 – Installation d'un bloc sanitaire et aménagement final du site – FRR Volet 4;*
 12. *Schéma de couverture de risques révisé en sécurité incendie;*
 13. *Responsable des travaux publics – Démission;*
 14. *Premier projet de règlement # 001-06-2024 « Règlement relatif à la modification de l'article 6.2 du règlement de zonage 90-2 afin de permettre l'usage résidentiel de maison mobile en zone Ra-2 » : Avis de motion et dépôt du premier projet de règlement;*
 15. *Comité école Aguanish;*
 16. *Suivi des affaires courantes;*
 17. *Correspondance;*
 18. *Affaires nouvelles;*
 - A) *MTQ – Signalisation;*
 19. *Période de questions;*
 20. *Clôture de la séance.*
-
-

RÉSOLUTION N°034-04-2024
PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU 4 MARS 2024 :
ADOPTION

Considérant qu'une copie du procès-verbal de la séance du conseil de la Municipalité d'Aguanish tenue le 4 mars 2024 a été remise à chaque membre du conseil dans un délai de deux jours ouvrables avant la séance, la directrice générale est dispensée d'en faire la lecture.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Francine Blais, conseillère
APPUYÉ PAR monsieur Denis Rochette, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE le procès-verbal de la séance du conseil du 4 mars 2024, soit et par la présente, adopté tel que déposé.

RÉSOLUTION N°035-04-2024
DÉBOURSÉS : ADOPTION

Après avoir pris connaissance des déboursés;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Romuald Gallant, conseiller
APPUYÉ PAR madame Francine Blais, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE le conseil municipal approuve la liste des déboursés d'une somme de 125 138.18\$ en date du 31 mars 2024 tel que déposé.

RÉSOLUTION N°036-04-2024
OASIS DU BEL ÂGE / DEMANDE DE REMBOURSEMENT DE
TAXES, AN 11 : ACCEPTER

IL EST PROPOSÉ PAR madame Francine Blais, conseillère
APPUYÉ PAR madame Johanne Cormier, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Que la municipalité crédite les taxes de l'Oasis du Bel Âge, an 11, pour l'année 2024 au coût de 10 095.53\$ comme stipulé dans le règlement # 003-09-2012.

RÉSOLUTION N°037-04-2024
JOURNÉE COMMUNAUTAIRE : DÉCIDER

Considérant que la municipalité veut offrir une journée d'activités ainsi qu'un repas gratuit à la population;

Considérant que Les Loisirs d'Aguanish accepte de prendre en charge cette journée;

Considérant que la journée communautaire aura lieu en août;

Considérant qu'aucun organisme n'a répondu à l'invitation de la municipalité pour mettre sur pied une activité lors de cette fin de semaine;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Romuald Gallant, conseiller
APPUYÉ PAR monsieur Denis Rochette, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Que la municipalité accorde la somme de 4 000\$ au Loisirs d'Aguanish afin d'offrir un repas gratuit à la population et de participer à l'achat des feux d'artifice.

RÉSOLUTION N°038-04-2024
JOURNAL COMMUNAUTAIRE LE PORTAGEUR / DEMANDE DE
COMMANDITE : DÉCIDER

IL EST PROPOSÉ PAR madame Johanne Cormier, conseillère
APPUYÉ PAR madame Francine Blais, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Que la municipalité fasse un don de 188.00\$ au Journal communautaire Le Portageur afin que ces derniers fassent l'achat de lunettes de protection en vue de l'éclipse solaire du 8 avril prochain. Avec cette contribution, cela leur permettra de distribuer gratuitement une paire de lunettes avec chaque exemplaire du journal.

RÉSOLUTION N°039-04-2024
OMH D'AGUANISH / BUDGET 2024 : ACCEPTER

*IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Romuald Gallant, conseiller
APPUYÉ PAR madame Johanne Cormier, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS*

Que la municipalité d'Aguanish accepte le budget 2024 de l'OMH d'Aguanish tel que présenté incluant la quote-part de la municipalité au montant de 4 041\$.

**FORMATION « LE COMPORTEMENT ÉTHIQUE D'UN ÉLU »
INFORMER**

La directrice générale, Madame Marlène Blais, informe les élus que madame Nathalie Troquet-Marsh, conseillère # 5 a suivi la formation obligatoire « Le comportement éthique » en autoapprentissage organisé par la Fédération québécoise des municipalités (FQM).

RÉSOLUTION N°040-04-2024
**AMÉNAGEMENT D'UNE HALTE D'ACCUEIL PHASE 3 –
INSTALLATION D'UN BLOC SANITAIRE ET AMÉNAGEMENT
FINAL DU SITE – FRR VOLET 4 : ACCEPTER**

Attendu que la demande d'aide financière dans le FRR - Volet 4 pour l'aménagement d'une halte d'accueil phase 3 au montant de 65 729.73\$ a été acceptée;

Attendu que la municipalité doit fournir une mise de fonds prévue au plan de financement de 10% pour un projet total de 73 033.03\$;

Attendu que ce projet consiste en la troisième et phase finale du projet halte d'accueil d'Aguanish, soit l'installation d'un bloc sanitaire et l'aménagement du site près du bâtiment multifonctionnel;

*IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Denis Rochette, conseiller
APPUYÉ PAR monsieur Romuald Gallant, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS*

Que la municipalité d'Aguanish accepte le détail des coûts du projet incluant les soumissions comme décrit dans le document « Coût et financement du projet ».

Que la municipalité d'Aguanish mandate comme représentante la directrice générale pour signer tous les documents inhérents à cette demande.

RÉSOLUTION N°041-04-2024
SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES RÉVISÉ EN SÉCURITÉ
INCENDIE : ACCEPTER

Attendu que les modifications à la Loi sur la sécurité incendie (LSI) relatives aux schémas de couverture de risques sont entrées en vigueur le 5 octobre 2023;

Attendu que la municipalité d'Aganish a l'obligation de réviser son schéma de couverture de risques afin de se conformer aux exigences de la LSI;

Attendu qu'une présentation du schéma révisé en sécurité incendie a été faite aux élus par monsieur Martin Desrosiers, préventionniste régional en incendie.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Francine Blais, conseillère
APPUYÉ PAR monsieur Romuald Gallant, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Que la municipalité accepte les propositions décrites dans le projet de schéma de couverture de risques en sécurité incendie ainsi que les actions inscrites dans le plan de mise en œuvre (PMO) s'y rattachant.

RESPONSABLE DES TRAVAUX PUBLICS - DÉMISSION »
DÉPOSER

Madame Monika Déraps, greffière-trésorière, dépose la lettre de démission de Monsieur Rénauld Blais, responsable des travaux publics. La lettre est datée du 26 mars dernier et monsieur Blais demeure à l'emploi de la municipalité jusqu'au 27 avril prochain.

RÉSOLUTION N°042-04-2024
PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT # 001-06-2024 « RÈGLEMENT
RELATIF À LA MODIFICATION DE L'ARTICLE 6.2 DU RÈGLEMENT
DE ZONAGE 90-2 AFIN DE PERMETTRE L'USAGE RÉSIDENTIEL
DE MAISON MOBILE EN ZONE Ra-2 » : AVIS DE MOTION ET
DÉPÔT DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT

Avis de motion est par la présente donné, par monsieur Romuald Gallant, conseiller, que sera présenté lors d'une prochaine séance, pour adoption, le règlement # 001-06-2024 « Règlement relatif à la modification de l'article 6.2 du règlement de zonage 90-2 afin de permettre l'usage résidentiel de maison mobile en zone Ra-2 ».

Le premier projet de règlement est ainsi déposé et la directrice générale en fait la présentation.

RÉSOLUTION N°043-04-2024
COMITÉ ÉCOLE AGUANISH – REPRÉSENTANT MUNICIPAL :
DÉCIDER

Attendu que la réouverture de l'école d'Aguanish est primordiale pour attirer de jeunes familles dans notre communauté;

Attendu qu'un comité de parents a été formé en 2022 actuellement accompagné par madame Julie Bouchard, organisatrice communautaire;

*IL EST PROPOSÉ PAR madame Johanne Cormier, conseillère
APPUYÉ PAR monsieur Romuald Gallant, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS*

Que madame Francine Blais, conseillère # 1 soit nommée membre du Comité école d'Aguanish.

SUIVI DES AFFAIRES COURANTES : INFORMER

Madame Marlène Blais, directrice générale, fait un suivi des dossiers suivants :

- *Érosion au site du festival – Dépôt de la demande d'aide financière;*
 - *Employés de la patinoire – Fin de saison;*
 - *Luminaires au DEL défectueux.*
-
-

CORRESPONDANCES

- *MAMH – Déclaration de réciprocité concernant le nouveau partenariat entre le gouvernement du Québec et les gouvernements de proximité;*
 - *MAMH – Campagne d'affichage pour rappeler l'importance d'un climat civil et respectueux dans les municipalités du Québec*
 - *Les Loisirs d'Aguanish - Remerciements*
-

AFFAIRES NOUVELLES

A) RÉSOLUTION # 044-04-2024
MTQ - SIGNALISATION

Attendu que de nombreux motoneigistes et quadistes traversent la route 138 près du km 1239;

Attendu que la circulation automobile sur la route 138 ne permet pas une traversée sécuritaire dans ce secteur;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Francine Blais, conseillère

APPUYÉ PAR monsieur Denis Rochette, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Que la municipalité demande au ministère des Transports du Québec d'installer une signalisation adéquate dans ce secteur afin de permettre aux motoneigistes et aux quadistes de traverser sécuritairement la route 138 près du km 1239;

Que les frais inhérents à ces travaux soient assumés par le ministère des Transports du Québec;

Que la directrice générale soit autorisée à signer tout document inhérent à cette demande.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

RÉSOLUTION N^o045-04-2024 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE : ADOPTION

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Denis Rochette, conseiller
APPUYÉ PAR madame Johanne Cormier, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE la séance du conseil soit levée à 20h17.

Monika Déraps
Greffière-Trésorière

Léonard Labrie
Maire